

Mairie de  
Saint Jouin Bruneval

1 place Major général John Frost  
76280 Saint Jouin - Bruneval

Site : [www.st-jouin-bruneval.fr](http://www.st-jouin-bruneval.fr)  
Mail : [mairie@st-jouin-bruneval.fr](mailto:mairie@st-jouin-bruneval.fr)  
Tél : 02 35 20 74 43  
Fax : 02 35 20 81 71

## REVUE DE PRESSE

DU MARDI 14 JUIN AU  
DIMANCHE 19 JUIN 2011

---

1/ UNE PETITE VISITE DANS LE MIDI TOULOUSAIN.....	P1
2/ LES ANCIENS COMBATTANTS EN VOYAGE.....	P2
3/ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES.....	P3
4/ FÊTE DU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS.....	P4
5/ POUR LE PAVILLON BLEU, C'EST PLIÉ ! .....	P5



Le Hame Presse

Mardi 14 Juin 2011

## LA VIE EN IMAGES



### SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

#### Une petite visite dans le midi toulousain

Organisé par l'association des anciens combattants, le séjour dans le midi toulousain a été particulièrement apprécié par les 48 participants. Au programme, quelques visites, dont notamment le Capitole, l'usine d'assemblage de l'A 380, la cathédrale d'Albi, les fortifications de Carcassonne, mais aussi une belle balade sur le canal du Midi.

le journal de Ciquetot

Vendredi 17 juin 2011

## LES ANCIENS COMBATTANTS EN VOYAGE DANS LE SUD TOULOUSAIN



Les anciens combattants de Saint-Jouin-Bruneval ont apprécié le voyage dans le midi toulousain qu'ils ont effectué du 21 au 28 mai. C'est en toute convivialité qu'il ont visité la région : Toulouse et son capitole, l'assemblage de l'AIRBUS 380, la cathédrale d'Albi, les fortifications de Carcassonne et une très belle balade sur le canal du midi.

Enchantés par leur semaine les Saint-Jouinçais garderont un excellent souvenir de ce voyage, des guides et de leur chauffeur.

Le Courrier Cauchois

Vendredi 17 juin 2011

### **Concours des maisons fleuries**

Le troisième concours des maisons fleuries de la commune aura lieu dans la première quinzaine de juillet. Pour s'inscrire, dans les catégories maisons et fermes fleuries, abord de route, potager, il faut se rendre en mairie avant ce vendredi 17 juin.

Le Courrier Cauchois

Vendredi 17 juin 2011

### **Fête du Sacré-Cœur de Jésus**

Vendredi 1<sup>er</sup> juillet, à 18 h 30, une messe sera célébrée dans la commune pour la fête du Sacré-Cœur de Jésus. Il s'agira d'une messe d'action de grâce pour le 64<sup>e</sup> anniversaire d'ordination presbytérale de l'abbé René Hédouin, suivie d'un verre de l'amitié.



Malgré ses efforts d'aménagement de la plage, François Auber, le maire de Saint-Jouin-Bruneval, est contraint de replier le Pavillon Bleu pour cet été (photo Christian Cariat)

**BALNÉAIRE.** Quatre plages lauréates du Pavillon Bleu en 2010 ont perdu le précieux label. En cause, la qualité des eaux de baignade relevée l'été dernier.

François Auber, le maire de Saint-Jouin-Bruneval est encore sous le coup de la déception. Cet été, le Pavillon Bleu ne flottera pas au cœur de sa vailleuse devenue le symbole de la défense de l'environnement contre le projet de terminal méthanier. Un coup d'autant plus rude que l'an passé, la commune avait reçu de la part du Pavillon Bleu, le prix de la biodiversité, une distinction exceptionnelle...

Sur les onze relevés de l'Agence régionale de santé (ARS) effectués lors de la saison estivale 2010, quatre ont détecté des *Escherichia Coli* (E-Coli) au-dessus des normes, une bactérie qui se niche dans les coliformes fécaux. Du coup, la plage de Saint-Jouin-Bruneval a reçu le classement B de l'ARS, ce qui l'empêche de hisser le Pavillon Bleu. Trois autres communes lauréates en 2010, Etretat, Fécamp et Dieppe subissent le même sort pour les

mêmes raisons. Seules Le Havre, Hautot-sur-Mer et Criel-sur-Mer conservent la bannière si convoitée... Malgré la déception, les quatre communes recalées admettent le verdict et proposeront leur candidature à nouveau dès l'année prochaine.

### « Des progrès faramineux »

« C'est dur de ne pas avoir le label », admet Franck Cottard, le maire d'Etretat. « Mais au moins, ça clôt l'idée reçue selon laquelle le Pavillon Bleu n'est pas crédible, qu'il suffit de payer pour l'obtenir... C'est un aiguillon qui doit nous encourager à progresser encore. » Patrick Jeanne, le maire de Fécamp ou Eric Tavernier, l'adjoint au maire en charge du développement durable à Dieppe, sont sur la même longueur d'ondes. « Il y a un côté injuste dans cette sanction, car nos eaux de baignades sont excellentes »,

soupire le maire de Fécamp. « Mais il faut accepter le principe du Pavillon Bleu. » Car au regard des résultats, chaque plage s'en tire plutôt bien. « Si le Pavillon Bleu exige un taux en dessous de 100 E-Coli par 100 millilitres, il faut savoir qu'on estime qu'il y a une pollution dangereuse à partir de 2000 », précise Jean Duchemin du service littoral à l'agence de l'eau Seine Normandie.

« Les plages dessaisies du Pavillon Bleu conservent des eaux de baignade de très grande qualité. Les progrès effectués ont été faramineux en trente ans. Sur la côte d'Albâtre, au début des années 80, un tiers des plages était classé en C (mauvais). Aujourd'hui, il n'y en a plus aucune. » Néanmoins, ces pollutions organiques ponctuelles gênent les élus, car elles sont difficiles à cerner. « J'ai demandé à notre délégué de l'eau s'il y avait eu des incidents l'été dernier sur nos installations. Sans succès... » con-

firme Franck Cottard. En fait, ces pollutions sont sûrement liées aux fortes précipitations de l'été dernier. « Les pluies de ruissellement, les cours d'eau traversant des zones d'élevage, des débordements de station d'épuration sont les causes les plus fréquentes de pollution », confirme-t-on à l'ARS. « D'ailleurs, si Le Havre est titulaire du Pavillon Bleu depuis 1998, c'est grâce à ces travaux d'assainissement de grande ampleur », assure Jean Duchemin.

### Modification des critères

François Auber qui a beaucoup misé sur la qualité de sa plage en investissant dans le développement durable (toilettes sèches, chauffe-eau solaire...) aimerait comprendre, mais pour l'instant, c'est en vain... « Nous n'avons pas de preuves tangibles qui permettent de rectifier rapidement », se plaint le maire de Saint-Jouin-Bruneval.

La solution viendra d'une dizaine d'études lancées sur toute la côte, à l'initiative de l'agence de l'eau qui définira les profils de vulnérabilité et permettra d'engager les travaux nécessaires. D'autre part, en 2013, les critères vont être modifiés en lissant les relevés de l'ARS sur quatre ans pour éviter le côté hasardeux du système actuel. « Avec de tels critères aujourd'hui, nous serions tous encore avec le Pavillon Bleu », assure François Auber.

## Une influence sur le tourisme local

Les élus, dans le cadre de leur déclassement, tentent de minimiser l'impact sur la fréquentation de leurs sites. « Il faut admettre que nous avons un public très régional sur notre plage », résume Patrick Jeanne. Franck Cottard, le maire de la station balnéaire la plus prestigieuse de la côte d'Albâtre est plus mesurée car le Pavillon Bleu obtenu les deux années précédentes, participe de la

stratégie touristique du maire d'Etretat. Patrice Onfray du Comité pour le développement du tourisme et des sports nautiques sur le littoral de Haute-Normandie, (association qui réunit l'ensemble des élus des plages contrôlées) admet que le Pavillon Bleu a un impact certain. « Les Hollandais, les Belges et les Allemands qui forment l'essentiel des touristes étrangers sur notre littoral, sont très sensibles au

Pavillon Bleu », affirme-t-il. Une influence que l'association, membre de l'Anel (Association Nationale des Elus du Littoral) souhaite contrecarrer en lançant son propre label de qualité. « L'Anel travaille sur un label qui voudrait devenir l'équivalent des certifications Iso pour les plages », confirme Patrice Onfray. En attendant, le Pavillon qui existe depuis 1985, reste le Graal pour ces mêmes élus.

### MIEUX COMPRENDRE

■ **Chez nos voisins.** Sur la côte du Calvados, les communes ayant obtenu le Pavillon Bleu pour leur plage sont les suivantes : Honfleur (plage du Butin), Ouistreham Riva-Bella, Courseulles-sur-Mer et Colleville-Montgomery). Sur le littoral de la Somme, Ault et Fort-Mahon sont les deux stations balnéaires, lauréates du Pavillon Bleu.

■ **Plaisance.** Le label Pavillon Bleu est également décerné aux ports de plaisance. Sur la côte d'Albâtre, Fécamp, Saint-Valery-en-Caux et Dieppe ont obtenu le label.

■ **Environnement.** Si la qualité des eaux relevée par l'ARS est primordiale dans le classement Pavillon Bleu, il n'est pas le seul. Le label prend en compte l'aménagement de la plage, son accessibilité et sa politique en matière d'environnement. D'ailleurs, Etretat comme Dieppe ont reçu les félicitations du jury pour leurs efforts sur tous ces critères.

■ **Classe A.** Les plages classées en catégorie A sur le littoral de Seine-Maritime sont les suivantes : Criel-Mesnil-Val, Saint-Martin-Bréneval, Dieppe-Puys, Hautot-Pourville, Les Petites-Dalles, Les Grandes Dalles, Saint-Pierre-en-Port, Le Tilleul-La Poterie, Le Havre...

# 3 450

C'est le nombre de sites classés au Pavillon Bleu dans le monde. Le label créé par la FEE (Foundation for Environmental education) est à ce jour présent dans 41 pays sur les cinq continents. En France, en 2011, 418 sites sont labellisés.